

ANNEXE 10

« LISTE DES ECHANGES entre le Fournisseur et le Distributeur »

Date d'application	Objet de la modification
01/01/2008	Version initiale
07/04/2011	Changement de raison sociale SAS en SAEML
22/09/2012	Changement d'identité visuelle
25/03/2014	Evolutions réglementaires
01/08/2017	Prise en compte de la délibération de la CRE du 17 novembre 2016 sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité HTA et BT (dite « TURPE 5) Ouverture de la possibilité de souscrire deux contrats GRD-F pour une même personne morale fournisseur afin de rattacher chaque périmètre de facturation à un RE distinct
01/01/2018	Prise en compte de la délibération de la CRE du 18 janvier 2018 portant décision sur la composante d'accès aux Réseaux Publics de Distribution d'Electricité pour la gestion de clients en contrat unique dans les domaines de tension HTA et BT

Cette annexe définit la liste des échanges entre le Fournisseur et SRD au 1^{er} janvier 2008.

La liste des prestations complémentaires proposées au fournisseur est présente dans le catalogue des prestations disponible sur le site www.srd-energies.fr

La liste des flux et les guides d'implémentation associés sont disponibles sur le site www.srd-energies.fr

Le détail des prestations complémentaires ainsi que le contenu des flux étant susceptibles d'évoluer, les Parties conviennent que la version qui fait foi est la version tenue à jour sur le site www.srd-energies.fr